

Ecole maternelle Saint Exupéry  
71 rue Victor 79180 CHAURAY  
05 49 08 06 78  
06-03-50-29-00  
[ce.0790952F@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790952F@ac-poitiers.fr)



académie  
Poitiers



Région académique  
NOUVELLE-AQUITAINE

## PLAN LOCAL DE RENTRE 2020 – document de travail

*Plan élaboré conjointement par l'équipe enseignante, représentée par le directeur de l'école, les services de la mairie et soumis à la lecture des parents élus et leurs remarques*

### Calendrier :

**Lundi 31 août 2020** : pré-rentrée des enseignants

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre** : rentrée des élèves de MS et de GS

**Lundi 7 septembre** : rentrée des élèves de PS

### Informations municipales

Les services de garderie et de restauration seront assurés par le personnel municipal pour tous les élèves qui le souhaiteraient. Les documents de rentrée seront en ligne à l'adresse suivante : <https://www.ville-de-chauray.fr> à partir du 28 août 2020.

### Organisation des accueils scolaires et péri-scolaires

En références : circulaire de rentrée 2020 du 10-7- 20 et protocole sanitaire de l'Éducation Nationale du 27-8-2020

La totalité des professeurs d'école reprendront l'enseignement en présentiel pour tous les élèves.

A ce nombre s'ajoutent ponctuellement M. Auchatraire Karim, maître E pour les élèves en difficultés ( RASED), Mme Tastet, remplaçante et Mme Taveau, psychologue scolaire, Mme Vignier, AESH ( Accompagnant pour élève en situation de handicap)

12 agents de service seront en charge du nettoyage dans l'ensemble des bâtiments de l'école maternelle.

L'encadrement périscolaire comptera des animateurs sous la direction de Frédéric Grignon et Laurie Buissonneaud.

• **Les effectifs et les enseignants :**

Effectifs par niveau et répartition des élèves – rentrée 2020 – Total de 220 élèves								
63 PS			80 MS			77 GS		
PS/MS	PS/MS	PS/MS	PS/MS	PS/MS	PS/GS	PS/GS	GS	GS
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 8	Classe 9
Valérie Savin	Fabienne Trédan	Laurence Brellier	Catherine Régerat Remplacée par Mme Laurence Tastet	Janick Capitaine	Marylène Chauvet	Amélie Rousseau	Marie-José Lepoivre	Dany Michelet et Anne-Lise Gibé
25 élèves	25 élèves	24 élèves	24 élèves	25 élèves	24 élèves	24 élèves	24 élèves	25 élèves
Zone 2	Zone 3	Zone 3	Zone 1	Zone 1	Zone 4	Zone 4	Zone 4	Zone 2

**Les Services de garderie seront assurés le matin de 7h00 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h30 par du personnel qualifié.**

L'accueil se fait par l'entrée principale de l'école, parking côté rue St Exupéry.

Renseignements sur l'ensemble du protocole sur le site [www.villedeschauray.fr](http://www.villedeschauray.fr) Onglet scolarité

**Restauration :** Les élèves prendront leurs repas en groupes-classes. Plusieurs classes seront accueillies dans la même salle mais espacées d'au moins 1 mètre.

Restaurant du bâtiment principal	Restaurant du bâtiment principal	Restaurant de l'annexe
Côté cour des GS	Côté cour des PS	
Classes 6, 7, 8 et 9	Classes 1, 2 et 3	Classes 4 et 5

**Dortoirs :** Les élèves seront répartis dans 5 dortoirs différents avec maintien des groupes classes sauf pour les PS des classes 6 et 7 réunis au sein d'un même dortoir mais séparés d'au moins un mètre.

Pôle des PS Petit dortoir	Pôle des PS Grand dortoir	Salle jaune	Bibliothèque	Annexe
PS des classes 7 et 8	Classe 1	Classe 3	Classe 2	Classes 4 et 5

Chaque salle de classe dispose d'un point d'eau et d'un distributeur de savon et d'essuie-mains en papier.

**Lieux pour le temps des récréations** : Dans la mesure du possible et conformément aux directives du protocole des écoles et des établissements scolaires, le brassage les élèves sera dans la majorité des cas évité.

### Organisation du temps scolaire

**Les horaires : 9h - 12h et 13h30 - 16h30**

Matin : accueil à partir de 8h50 le matin et 13h20 pour toutes les classes selon un cheminement établi.

**Gestion de l'accueil et des sorties des élèves** : L'entrée des élèves se fera généralement directement dans chaque classe par la porte donnant sur l'extérieur.

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
Accès à la classe par la porte donnant sur le parking à droite de l'entrée principale de l'école	Entrée directe dans la classe. Accès par le 71 rue Victor	Entrée directe dans la classe Accès par le 71 rue Victor	Accès à la classe par l'entrée de l'annexe. Accès par le chemin longeant le terrain multi-sports	Entrée directe dans la classe . Accès par le chemin longeant le terrain multi-sports

Classe 6	Classe 7	Classe 8	Classe 9
Entrée directe dans la classe. Accès par le 71 rue Victor			Entrée directe dans la classe Accès par chemin longeant le terrain multi-sports

Pour le début de l'année scolaire et pour une durée non définie, il sera possible aux familles d'entrer dans les classes afin d'accompagner leur enfant et de rencontrer l'enseignant(e). Le port d'un masque sera alors exigé pour chaque adulte et enfant de plus de 11 ans qui accompagne. Chaque adulte devra se désinfecter les mains avant d'entrer dans la classe.

Les élèves qui déjeuneront chez eux le midi sortiront par l'entrée principale de l'école (rue Saint Exupéry côté) pour les classes 1, 2, 3, 6, 7, 8 et 9 ou bien par le portillon de l'annexe pour les classes 4 et 5.

Le soir, les sorties des élèves se feront par les mêmes issues ; les parents ne seront pas invités à rentrer dans les classes.

### Protocole sanitaire :

[https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258\\_0.pdf](https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258_0.pdf)

### Les grands principes de la rentrée 2020

- **Respect des gestes barrières**
- **Port du masque pour les adultes et pour les élèves de plus de 11 ans**
- **Hygiène des mains**
- **Port du masque obligatoire**
- **Nettoyage et aération des locaux**

Les enseignants et les personnels de la collectivité porteront le masque en présence des élèves dans les espaces clos et les espaces extérieurs (cour de récréation).

**Nettoyage des lieux :** *cf protocole sanitaire*

**Formation/ information et communication :** chaque enseignant fera une information pratique pour sa classe en utilisant les documents de son choix. Des affichages nécessaires aux protocoles, déplacements... seront réalisés dans les bâtiments.

Les parents seront sollicités pour encourager la co-éducation notamment avec la mise en ligne du livret pour les familles sur le site de l'école.

**Information aux familles :** elles seront transmises par affichage à l'école ( entrée principale, panneau rue St Exupéry, panneau rue des Cornouilliers ) sur le site internet de l'école, sur le site de la mairie de Chauray. La communication sera relayée par le site facebook de l'APE.

**Matériel en classe :**

Les jeux et matériels seront communs aux élèves.

**Procédure de gestion d'un élève ou d'un personnel avec un symptôme :**

Une salle d'isolement est créée à côté de l'entrée principale de l'école. Des masques pédiatriques sont à disposition dans la boîte de stockage des produits pharmaceutiques.

D'autres éléments pourront venir compléter la procédure de gestion de cas de COVID positif après un test médical. Après un test médical négatif l'enfant ou le personnel testé revient en classe.

Protocole susceptible d'évoluer en fonction de nouvelles directives et de modifications apportées par les équipes éducatives.

Le 28 août 2020

Dany Michelet

Département :  
DEUX SEVRES

Commune :  
CHAURAY

Section : AS  
Feuille : 000 AS 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 28/08/2020  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
PTGC  
171 Avenue de PARIS 79061  
79061 NIORT CEDEX 9  
tél. 05 49 09 98 65 -fax  
ptgc.deux-sevres@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

